

2

Le contexte conjoncturel

La Fondation Genève Place Financière réalise depuis 2002 une enquête conjoncturelle auprès des banques et des gérants indépendants de la Place. Les résultats obtenus reflètent leur analyse et leur perception sur la marche de leurs affaires et les perspectives pour la place financière genevoise.

Les résultats de l'enquête conjoncturelle 2017-2018 montrent que les intermédiaires financiers envisagent l'avenir avec une confiance accrue.

De nombreux signaux sont encourageants. Depuis 2008, la Place financière a fait preuve d'une grande résilience grâce à sa diversité et à sa capacité d'innovation. Il n'est donc pas étonnant qu'elle constitue l'un des principaux moteurs de l'économie genevoise en contribuant à hauteur de 12% au PIB cantonal.

Le premier semestre 2017 confirme cette tendance à l'embellie. Près des trois quarts des plus grands établissements ont enregistré une augmentation de leur bénéfice net. Et pour près de la moitié d'entre eux, cette hausse est supérieure à 15% par rapport à 2016. Cette évolution positive va de pair avec la hausse des actifs sous gestion, qui est à parts égales le reflet de la différence entre les apports et les retraits et celui de l'évolution des marchés.

Du côté de l'emploi bancaire, le fléchissement observé en 2015 et en 2016 explique la prudence actuelle des acteurs financiers. Entre 2015 et 2017, le nombre de postes a diminué d'environ 3% pour s'élever aujourd'hui à 18'341 collaboratrices et collaborateurs. Une baisse comparable a été observée pour ce qui est du nombre d'emplois dans le secteur financier au sens large. La courbe du chômage est pourtant restée stable cette année encore. Ceci démontre que la diversité des savoir-faire caractéristique de l'industrie financière est recherchée dans d'autres branches de l'économie.

L'enquête conjoncturelle 2017-2018 permet de conclure que la compétitivité et la capacité d'innovation de la Place financière constituent les éléments clés de cette réussite. A cet effet, trois ingrédients sont essentiels : l'accès au marché ; une réglementation mesurée et différenciée, conforme aux standards internationaux (cf. p. 7) ; une

attractivité fiscale (cf. p. 9) reposant sur un degré de prévisibilité et de sécurité juridique élevé.

L'évolution des apports nets de fond observée en 2017 résulte en très grande partie d'une clientèle résidant à l'étranger. Les banques suisses sont donc avant tout des entreprises exportatrices. Dans ce contexte, l'amélioration de l'accès aux marchés étrangers revêt une importance stratégique prioritaire. Sur ce point, l'enquête conjoncturelle 2017-2018 confirme le rôle de partenaire principal joué par l'Union européenne pour le secteur bancaire. Dans un scénario sans un accès facilité à ce marché, ce sont surtout les activités du "front" qui seraient impactées. Ces emplois ne seraient plus créés en Suisse mais dans des pays membres de l'UE, en particulier au Luxembourg. Le risque de délocalisation est donc bien réel. Le dernier baromètre bancaire de l'Association suisse des banquiers révèle d'ailleurs qu'au 1^{er} septembre 2017, le nombre d'emplois bancaires en Suisse a diminué de 971 postes alors qu'il a augmenté de 283 unités à l'étranger.

L'enquête conjoncturelle souligne qu'au-delà des enjeux internationaux, les acteurs financiers sont préoccupés par les questions relatives à l'imposition des personnes morales en Suisse. Ce facteur constitue l'un des points de comparaison essentiel entre centres financiers. Le "Projet fiscal 2017" (cf. p. 9) répond aux incertitudes engendrées par l'échec de la troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE III) en février 2017. Il est fermement soutenu par la FGPF.

Selon les résultats de l'enquête, les FinTechs constituent également un axe à privilégier dans le futur. Pour en savoir un peu plus, la définition des aspects prioritaires nécessaires au succès de l'évolution numérique a fait l'objet d'une question spécifique. Dans ce domaine, les acteurs financiers souhaitent avant tout la poursuite d'une collaboration constructive avec les autorités politiques. Ils insistent aussi sur la nécessité d'une égalité de traitement afin d'éviter une distorsion de concurrence avec les entreprises actives dans les technologies financières innovantes. La possibilité de faire venir des spécialistes de l'étranger et l'amélioration de la formation (cf. p. 17) en Suisse arrivent en troisième position et sont révélatrices des attentes de l'industrie.